

Décision Générale colonial

Décision n° 106 12/02/1945

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 février 1945
Numéro JO n° 2 du 01/02/1945	Date du numéro 1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

Le salaire mensuel de M. PAPAFINGOS. Comptable auxiliaire au service du Ravitaillement Général, est porté à 6.000 francs à compter du 1er janvier 1945.